

- No. 315. Chs. Bonin, largeur 3 chs, 70 mailles, longueur 80 chs ; superf. anglaise 29 acres, 2 roods, 16 per ; superf. française 35 arp., 3 per, 238 pds. Bornes nord-ouest ligne limitative entre cette paroisse-ci et la paroisse St. Ambroise, sud-est ligne limitative entre le 2me et 3me rang, nord-est numero 316, sud ouest numero 314, faisant partie du même lot que le précédent.
- No. 316. Elie Desrochers, largeur, 7 chs, 30 mailles, longueur 80 chs ; superf. anglaise 58 acres, 1 rood, 24 per ; superf. française 69 arp., 12 per, 253 pds. Bornes nord-ouest ligne limitative entre cette paroisse-ci et la paroisse St. Ambroise, sud-est ligne limitative entre le 2me et 3me rang, nord est numero 317, sud-ouest numero 315, faisant partie du même lot que le précédent.
- No. 317. Basile Beaudry, largeur, 7 chs, 30 mailles, longueur, 80 chs, superf. anglaise 58 acres, 1 rood, 24 pers. superf. française 69 arp., 12 pers, 253 pds. Bornes nord-ouest ligne limitative entre cette paroisse-ci et la paroisse St. Ambroise, sud-est ligne limitative entre le 2me et 3me rang, nord-est numero 318, sud ouest numero 316, faisant partie du même lot que le précédent.
- No. 318. Martin Bonin, largeur, 7 chs, 10 mailles, longueur, 80 chs ; superf. anglaise 56 acres, 3 roods, 8 per ; superf. française 67 arp., 23 per, 126 pds. Bornes nord-ouest ligne limitative entre cette paroisse ci et la paroisse St. Ambroise, sud-est ligne limitative entre le 2me et 3me rang, nord-est route publique et numero 319, sud-ouest numero 317, faisant partie du même lot que le precedent.
- No. 319. Martin Bouin, largeur, 6 chs, longueur, 80 chs ; superf. anglaise 48 acres, superf. française 56 arp., 81 pers, 240 pds. Bornes nord-ouest ligne limitative entre cette paroisse-ci et la paroisse St. Ambroise, sud-est ligne limitative entre le 2me et 3me rang, nord est numeros 320 et 321, sud-ouest route publique et numero 318, faisant partie du lot et numero 12 du 3me rang de l'arpentage primitif du Canton de Kildare.
- No. 320. Frs. George, largeur, 11 chs, 50 mailles, longueur, 71 chs ; superf. anglaise 81 acres, 2 roods, 24 per ; superf. française 96 arp., 64 per, 283 pds. Bornes nord-ouest ligne limitative entre cette paroisse ci et la paroisse St. Ambroise, sud-est chemin public, nord-est numeros 323 et 324, sud ouest numero 319, faisant partie du même lot que le précédent.
- No. 321. Frs. George, largeur, 5 chs, 90 mailles, longueur, 9 chs ; superf. anglaise 15 acres, 1 rood, 10 per ; superf. française 6 arp., 28 per, 271 pds. Bornes nord-ouest ligne limitative entre le 2me et 3me rang, nord est numero 322, sud-ouest numero 319, faisant partie du même lot que le precedent.
- No. 322. Camille Desrochers, largeur, 8 chs, 30 mailles, longueur, 10 chs, 36 mailles ; superf. anglaise 8 acres, 2 roods, 16 per ; superf. française 10 arp., 17 per, 316 pds. Bornes nord-ouest chemin public, sud est ligne limitative entre le 2me et 3me rang, nord-est un autre chemin public, sud-ouest numero 321, faisant partie du même lot que le précédent.
- No. 323. David Beaudry, largeur, 2 chs, 22 mailles, longueur, 9 chs, 87 mailles ; superf. anglaise 2 acres, 30 per ; superf. française 2 arp., 58 per, 302 pds. Bornes nord-ouest numero 324, sud-est chemin public, nord est numero 324, sud ouest numero 320, faisant partie du même lot que le précédent.
- No. 324. Louis Durand, de figure irrégulière ; superf. anglaise, 30 acres, 1 rood, 10 per, superf. française 35 arp., 88 per, 25 pds. Bornes nord-ouest ligne limitative entre cette paroisse-ci et la paroisse St. Ambroise, sud est numero 323 et chemin public, nord est numero 325, sud ouest numeros 323 et 320, faisant partie du même lot que le précédent.
- No. 325. Athanase Mailhot, de figure irrégulière ; superf. anglaise 75 acres, 2 roods, 25 pers ; superf. française 89 arp., 55 per, 127 pds. Bornes nord-ouest ligne limitative entre cette paroisse-ci et la paroisse St. Ambroise, sud est chemin public limitatif entre le 2me et 3me rang et un autre chemin public, nord est numero 329 chemin public et numero 326, sud-ouest numero 324 et un autre chemin public, faisant partie des lots numeros 12 et 13 du 3me rang de l'arpentage primitif du Canton de Kildare,